

### CONDUIRE UN PROJET DE PRÉVENTION De la théorie à la pratique

*Nous avons choisi de vous proposer une approche méthodologique de la conduite de projet. Recourir à une méthode permet de structurer sa pensée puis la démarche que l'on souhaite développer. C'est aussi un moyen de solliciter des partenaires, de susciter l'adhésion du public, de diffuser un message cohérent puis d'évaluer et de valoriser une action. Afin d'appréhender cette notion Luc HINCELIN nous présente les différentes étapes que constitue la mise en place d'un projet. Nous compléterons cet exposé par un rappel des services que le CIRDD93 peut vous rendre.*

#### Concevoir et suivre votre projet en prévention : les bonnes étapes

Un projet est une succession d'étapes structurées et cohérentes entre elles. Cet ensemble s'appuie sur des ressources humaines, techniques et financières qu'il faut repérer, solliciter et organiser. Votre projet répond à une problématique et concrétise une intention. Il s'oriente à partir d'une ou plusieurs portes d'entrée : un état de santé, un comportement, une catégorie de population, un territoire délimité...

Ce projet implique un ou plusieurs objectifs, des actions à entreprendre avec des moyens définis dans des délais donnés. Il est unique et défini dans le temps : il a un début et une fin...

Conduire votre projet en prévention consiste donc à animer des personnes et des groupes en vue d'atteindre ces objectifs, en leur proposant un cadre structurant : des méthodes et des outils pour définir et organiser les étapes, les mettre en œuvre et suivre les résultats. Cela signifie aussi posséder une culture générale sur la conduite de projet (le savoir), accumuler une expérience concrète lors de mises en situations réelles (le savoir-faire), avoir le comportement le plus approprié à chaque contexte (le savoir-être).

1 Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté

#### Une culture commune : s'entendre sur les mots

C'est peut-être le premier pas : votre équipe a-t-elle pris le temps de définir communément certains termes ? Ce qu'est un indicateur ? Un objectif opérationnel ? A-t-elle réfléchi sur les questions de l'évaluation ? Il s'agit de se mettre d'accord sur les représentations et les définitions utilisées (la santé ? la prévention ? les addictions ?...) pour agir dans le même sens lorsque l'action se concrétisera sur le terrain. Un apport méthodologique peut être nécessaire à ce moment.

#### Le diagnostic : déjà de l'action

Dresser l'état des lieux vous permettra de mieux comprendre la réalité du terrain, de préciser les forces et les faiblesses en présence, de repérer les problèmes et d'identifier les priorités. Analyser les demandes qui vous parviennent, c'est s'assurer que le projet que vous allez construire mettra bien en correspondance les besoins du public et le type de réponses au regard de la situation.

Vous travaillez dans un collège et vous souhaitez monter un projet en éducation pour la santé... Ce dernier intègre-t-il le projet de l'établissement ? S'appuie-t-il sur les dernières discussions au sein du CESC<sup>1</sup> ? Avez-vous pensé à collecter les observations de l'infirmière, les demandes du principal et du CPE, les besoins des élèves, les constats des parents ? Prend-t-il en compte les caractéristiques de l'environnement ? De la dernière campagne télévisée ? De l'étude régionale sur les comportements de santé ? Du contexte général ? Des actions réalisées précédemment dans l'école ?

Ces éléments observés et cumulés en feront votre état des lieux; leur analyse en fera votre diagnostic. Les objectifs

## Sommaire

Concevoir et suivre votre projet en prévention	1-4
Le CIRDD93 peut vous aider	5
Agenda	6

en découleront. Plus tard, lorsque votre action sera terminée, vous pourrez alors vous remémorer ces informations et oser une comparaison.

### ASTUCE...

Faites bien la différence entre des données nouvelles à créer et des données existantes à repérer. L'ampleur de la tâche n'est pas la même ! Souvent, les informations sont éparpillées et leur collecte demande plus de temps que prévu. Dans beaucoup de cas des données existent, mais elles ne correspondent pas à l'échelle du territoire investi dans le projet.

### Les objectifs : une étape importante

Cette étape est essentielle car elle est directement en lien avec l'évaluation. En effet, plus vos objectifs sont clairs, et plus l'évaluation s'en trouvera facilitée.

La rédaction de votre objectif doit faire référence :

- au thème concerné : quel est le problème précis que l'on veut résoudre ?
- au niveau de résultat de santé : quel est le niveau que l'on veut atteindre ?
- à la population visée : quel est le public concerné ?
- à l'unité géographique : quel est le territoire à couvrir ?
- au temps que l'on se donne pour réussir : quelle est l'échéance fixée ?

### ASTUCE...

Un objectif doit s'écrire en une seule phrase et être compréhensible par tous. Faites-en l'expérience en demandant à votre entourage, professionnel ou non, si l'objectif écrit « lui parle ».

L'évaluation des objectifs consiste à vérifier s'ils sont suivis, atteints partiellement ou en totalité, à s'assurer que les activités conduites n'en sont pas trop éloignées, à expliquer les écarts éventuels.

Un arbre des objectifs, sorte de présentation en cascade de vos différents niveaux, devrait faciliter cette clarté attendue et vous permettre de vous réinterroger en cours de route. Vous pourrez alors procéder aux aménagements si nécessaire.

L'objectif général donne le sens, les objectifs spécifiques sont à son service et le précisent, les objectifs opérationnels se confondent avec les tâches à accomplir. Ces derniers, simples et précis doivent être en correspondance avec les moyens.

Si votre objectif général est de réduire la consommation de produits chez un public jeune, vos objectifs spécifiques seraient d'améliorer leur connaissance des risques de la consommation, de permettre une meilleure prise en charge de leur santé et de réduire les causes de consommation. Les objectifs opérationnels quant à eux pourraient être de réaliser une expo, de créer un groupe relais santé, d'aménager un espace pour les jeunes...

### Le partenariat : les conditions de réussite

Parmi les ressources qui conditionnent la réussite de votre projet, les moyens humains liés au partenariat peuvent devenir conséquents.

Dans le champ de la prévention comme ailleurs, la vie du partenariat suppose des temps de travail collectif. Ceux-ci peuvent se faire au début, pendant le déroulé de l'action et à la fin, lors des conclusions.

Certaines règles définies à l'avance permettent d'anticiper sur d'éventuelles difficultés à venir : connaître les motivations et les attentes de chacun, définir les relations qui lient les différentes instances entre elles, déterminer qui tient les rôles d'animateur et de coordinateur sont des étapes essentielles.

Si la négociation démarre très en amont, elle se conjuguera avec les besoins et les intérêts de tous ; chaque organisme a en effet ses valeurs, ses idées, ses principes d'action, son mode de financement ou sa répartition budgétaire...

Le partenariat doit contribuer à donner du sens au projet, et même à l'amplifier.

Les partenariats réussis sont ceux qui font preuve de volonté partagée, dans le respect des différences. Si le résultat est dépendant de l'investissement mutuel, c'est avant tout sur la base de relations et d'attitudes interpersonnelles que les choses se passent. Reconnaissance des

compétences des partenaires, connaissance réciproque des limites des uns et des autres, objectifs partagés, participation active (la convivialité n'est pas exclue !) apparaissent comme les principales clefs du succès.

### ASTUCE...

Pour un partenariat lisible, créez un tableau de suivi de « *Qui fait quoi ?* ». Cet instrument de bord construit en commun permet de suivre les engagements de chacun. Remis à jour, c'est un outil qui vous aide à piloter votre projet et à moins naviguer « à vue ». Il précise les activités, les périodes, les responsabilités des partenaires engagés.

### La démarche participative

Plus l'expression des attentes et des besoins est en provenance des bénéficiaires de votre (futur) projet, plus vous avez de chance d'assister à une implication de ces acteurs, conduisant à une appropriation et une mobilisation. Les conditions de réussite sont alors davantage réunies pour rendre votre action plus pertinente. Et lorsque vous positionnez votre projet non pas vers vous-mêmes ou les partenaires qui vous entourent, mais vers ces mêmes bénéficiaires, vous vous assurez d'un autre résultat : celui de la participation.

### ASTUCE...

Associez en amont de l'action des représentants du public qui bénéficieront de votre action. Invitez-les au sein de votre groupe de pilotage ou à l'une de vos réunions de suivi. Ils vous donneront plus d'authenticité et de réalisme dans ce que vous entreprenez. Ils vous feront part de la façon dont ils ressentent les choses, de la difficulté à les comprendre. Ils feront le relais avec d'autres publics concernés.

### Mettre en écriture votre idée et la promouvoir : la fiche-projet

Pour financer votre action, l'établissement d'une fiche-projet est bien souvent un exercice

incontournable. Il s'agit d'écrire, en respectant un certain nombre de rubriques – finalement identiques quelque soit l'appel à projet – les grandes lignes du projet et de les rendre compréhensibles pour le (futur) financeur.

Généralement, et au-delà de l'identification de son auteur (nom de l'association, statut, domaine d'activité, personne ayant qualité pour engager l'organisme, coordonnées...), cette fiche doit présenter la justification de votre projet par l'exposé des motifs, l'historique, le contexte, l'état des lieux et ses données épidémiologiques et qualitatives. C'est votre argumentaire.

La seconde rubrique recouvre vos objectifs et leur déclinaison (généraux, spécifiques, opérationnels) ; elle rappelle au besoin les objectifs du programme de référence (national ? régional ? local ?) auquel votre projet se rattache.

Les rubriques suivantes précisent la nature de l'action (formation des relais, information du public, éducation pour la santé...), les publics visés, les moyens adéquats (ressources humaines, techniques et financières). Le niveau géographique du territoire d'intervention et le calendrier prévisionnel ne sont pas à négliger. Les dernières rubriques sont centrées sur l'évaluation et sur la valorisation. Suit toute une partie consacrée au financement.

### ASTUCE...

Il est conseillé de se mettre à la place du destinataire de la fiche et de se renseigner sur la façon dont elle sera appréciée. Sachez comment votre action sera regardée et relisez les conditions d'accès au financement. Si cet écrit conditionne votre budget, passez-y du temps pour le rendre clair... et respectez les délais pour le rendre...

Faites relire votre fiche-projet par une tierce personne et assurez-vous qu'elle en comprenne facilement le sens.

### L'évaluation : sa juste place

La lettre N° 10 de décembre 2003 et son article « *L'évaluation, engager un état d'esprit et de bons réflexes pour la mettre en œuvre* » abordait en profondeur la question de l'évaluation.

Avec vos partenaires, il faut pouvoir échanger sur le bien fondé qu'elle représente, les préjugés qu'elle entraîne, les difficultés qu'elle laisse entrevoir. Il faut aussi pouvoir dire ce que l'on en attend. L'évaluation n'a pas le même sens pour un enseignant ou pour un travailleur social, pour un chef d'entreprise ou pour une mère de famille...

Cette évaluation, c'est la valeur ajoutée que produit votre action. Il faut toutefois distinguer l'évaluation quantitative, qui compare des données chiffrées (nombre de personnes touchées, de matériel distribué, de personnes présentes dans une salle,

de participants qui ont appris quelque chose ou modifié un comportement...) de l'évaluation qualitative, qui s'attache à décrire ou comparer des états (état de santé, modification du climat social, qualité du service rendu, estime de soi...)

### ASTUCE...

Tous les résultats liés à la prévention ne se mesurent pas dans l'immédiat. Choisissez le bon outil qui vous permettra de récolter les bonnes informations et le moment venu de vous prononcer sur les résultats acquis : un questionnaire pour recueillir de la satisfaction, un tableau de bord pour suivre les indicateurs, une grille d'entretien pour relever des impressions, une check-liste pour suivre les principales étapes du projet, une fiche-mémo pour ne pas oublier la parole des acteurs...

La santé publique est en mouvement ? et les institutions qui l'organisent aussi ! Dans un contexte changeant et complexe, les exigences en particulier en matière d'évaluation se font d'un nouvel ordre.

Ces orientations nous placent finalement dans un souci de recherche de qualité, sans oublier le bénéfice rendu au destinataire de l'action. La méthodologie de projet en prévention n'est pas une fin en soi. Elle reste au service d'un public, d'une population, qui vise un mieux-être.

**Luc Hincelin, consultant**  
Agence en promotion de la santé  
LH conseil  
03 20 95 98 37 - Loos (Lille)

## Repérer les savoir-faire : étude de cas...

Les savoir-faire sont utiles à repérer sur un territoire. Ces « *habiletés à réussir ce qu'on entreprend* » permettent en effet d'inscrire de vraies conditions de succès au projet.

Une association de quartier développe une prévention des conduites à risques avec les habitants et les élus. Elle souhaite mener selon les besoins identifiés, des actions de proximité avec son environnement immédiat et recherche les ressources internes et externes au quartier pour mener à bien cette initiative.

### Quels sont les savoir-faire nécessaires ?

- dresser un état des lieux précis...
- recueillir des informations objectives sur la perception des habitants, jeunes et adultes...

- analyser la situation du quartier et de son environnement, les problèmes, les atouts, les capacités de mobilisation...
- définir des objectifs opérationnels...
- monter un programme adapté, l'évaluer...

### Qui possède quels savoir-faire (savoir-faire connus) ?

- l'association de quartier : écouter et mettre en forme une démarche participative avec les habitants... capitaliser des expériences et des ressources sur ce type de projet...
- les collectifs de parents : mobiliser d'autres parents...

- les écoles : mobiliser la communauté éducative, faire le lien école-quartier...
- la ville et ses services : harmoniser les différents programmes, communiquer avec les habitants, assurer certains aspects logistiques...
- les autres collectivités territoriales : définir et concourir à des priorités communes...
- une structure spécialisée en éducation pour la santé : accompagner la méthodologie...
- les intervenants ponctuels : maîtriser l'approche et les messages de prévention à l'égard des jeunes, expertiser un sujet particulier...
- et d'autres... : partager les expériences, échanger les moyens...

L.H.

## Les 10 évolutions actuelles en prévention : le carnet de tendances

Alors que de nouveaux enjeux territoriaux apparaissent, il s'agit de comprendre les changements en cours et de s'y adapter. De nouvelles pratiques d'intervention laissent la place à l'innovation ; elles préfigurent aussi de nouveaux savoir-faire. Les tendances suivantes caractérisent de plus en plus les projets en prévention :

### 1. L'approche globale

La santé d'une personne prend en compte de **multiples facteurs**, qu'ils soient physiques, psychologiques, sociaux ou culturels. Cela se traduit par des approches plus larges qui donnent plus de place à l'environnement. La santé suppose un certain nombre de conditions préalables pour qu'un individu puisse réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et s'adapter à son milieu.

### 2. La participation

Ne pas faire sans le principal intéressé peut conduire à l'échec ! Aujourd'hui l'action de prévention place le bénéficiaire au centre du service, l'adhérent au centre de l'association, l'usager au cœur des préoccupations, la personne au centre du débat. Cela nécessite de croire (et d'appliquer !) quelques principes favorisant la participation des gens à l'élaboration des projets qui les concernent.

Et si l'on vise une plus **grande implication des acteurs** et de la population en général, il s'agit avant tout de faciliter leur appropriation par des démarches davantage participatives.

### 3. La démultiplication par des personnes relais

C'est un **investissement durable** que d'informer et de former des acteurs motivés, qui connaissent bien leur terrain, et qui à leur tour informeront d'autres personnes. Alcool, tabac, drogues : la prévention d'aujourd'hui repose sur l'appropriation de messages par un public donné. La sollicitation de personnes relais en capacité de démultiplier un projet permet de réaliser des actions à plus

grande échelle selon un travail de proximité, relayé en toute connaissance de cause.

### 4. Un travail en réseau

En matière de santé, et devant la complexité des dispositifs, personne n'a de réponse toute faite face à un problème. En mettant en commun des approches différentes, source de décloisonnement et d'**échange**, la pratique du réseau associe des compétences, des expériences. Utile et efficace, le travail en réseau a néanmoins ses exigences.

### 5. Les bienfaits de l'accompagnement.

Les projets sont plus efficaces lorsqu'ils bénéficient d'un accompagnement extérieur, à condition que celui-ci soit préparé, négocié et calibré. Il s'agit de prendre de la hauteur, **d'être aidé au bon moment...** Les accompagnants qui donnent des conseils permettent aussi de clarifier une situation, de dégager du sens à l'action.

### 6. La territorialité

Le territoire est une valeur en hausse. Il confirme les notions de **proximité** et de citoyenneté vis à vis d'un public. Il se heurte cependant à de nouveaux enjeux, mais offre de nouvelles perspectives. Le territoire local devient l'échelon le plus juste, tant pour l'analyse que pour l'action. Il offre une réponse plus adaptée aux gens qui y vivent... à condition que ce même territoire ait été défini au préalable.

### 7. L'inscription dans une programmation

Chaque projet a une introduction, marquée par un souci de comprendre la demande, les besoins, l'environnement et une conclusion, marquée, elle, par l'évaluation et l'aide à la décision. La démarche de projet est une **succession d'étapes** significatives, conduites chronologiquement et cohérentes entre elles.

Le tout est un ensemble organisé dans lequel tâches et responsabilités sont définies.

### 8. Investir dans la durée

La prise en compte du facteur « **temps** » est une vraie tendance, même si sa gestion fait souvent défaut. Il faut aussi repérer que le temps du décideur n'est pas le même que le temps de celui qui porte le projet... qui n'est pas le même que le temps de l'habitant...

Cette tendance nous renvoie néanmoins aux résultats que procure la prévention et qui ne se mesurent pas dans l'immédiat. Il faut laisser du temps au temps. Changer un comportement se fait dans la durée.

### 9. Une communication appropriée

La prévention reposant en partie sur la nature du **message** à transmettre et sur la facilité à initier des comportements, la communication reste l'ingrédient parmi les plus importants. Sur le plan pratique, il s'agit de conforter les bonnes vieilles recettes existantes entre l'émetteur et le récepteur. Sur le plan technique, la réussite passe aussi par l'ancrage des nouvelles méthodes intégrant l'interactivité et les technologies avancées.

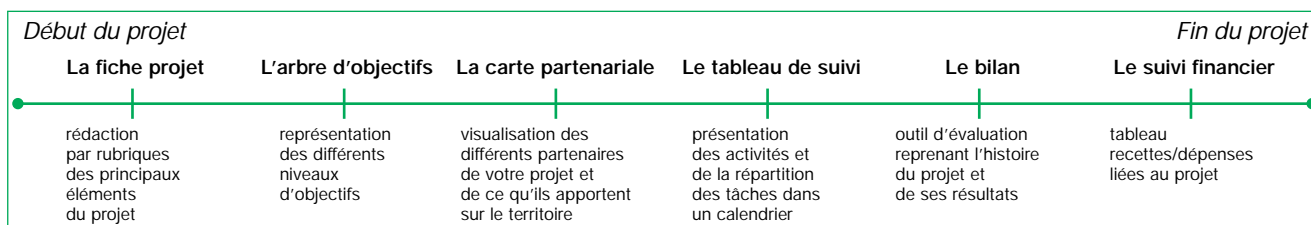
### 10. Le partage de l'évaluation

Les nouvelles démarches d'évaluation qui réussissent sont celles où il y a partage : partage d'un vocabulaire commun autour des incontournables objectifs, partage des décisions quant à la méthode, partage des outils qui la finalisent, partage des résultats entre commanditaires et bénéficiaires. L'évaluation qui se différencie du contrôle, est aussi marquée par de nouveaux types d'**indicateurs** de progrès, au service de la qualité de l'action.

L.H.

## Suivre son projet : 6 outils à créer

Une fois le projet sur les rails, il faut le suivre ! Sélectionnés parmi d'autres, ces six outils sont au service de votre projet. Bien conçus, ils lui assurent davantage de lisibilité et de qualité.



## A toutes les étapes de votre projet, le CIRDD93 peut vous aider

Tout projet part soit d'un événement, d'une idée, d'une envie, d'un constat, d'un problème, ou encore d'une demande institutionnelle. Il s'agit alors de l'organiser pour que cette idée s'enrichisse et devienne un projet d'action de prévention.

### L'état des lieux

La mise en place d'un projet de prévention nécessite une bonne connaissance du contexte local afin d'identifier les besoins et demandes émanant du public ou de l'institution. Nous pouvons vous aider lors de ce travail de pré-enquête. Une première rencontre nous permettra de vous proposer ou de construire ensemble un support de recueil de données adapté à vos besoins : questionnaire, grille d'analyse, boîte à idées. Nous serons également en mesure de mettre à votre disposition une documentation destinée à mieux appréhender votre problématique et à mieux connaître votre public. Afin de développer vos compétences préventives, nous vous apportons les connaissances de base sur le sujet qui vous préoccupe (Livrets de la MILDT, articles synthétiques...). Par ailleurs, notre fonds documentaire propose des thématiques dépassant le seul cadre des drogues et des dépendances. Il concerne notamment les jeunes, l'environnement social et familial... Vous trouverez aussi des statistiques sur les modes de vie, les consommations de produits et des données socio-économiques sur la population de la Seine Saint Denis.

### Les objectifs

Lorsque le besoin a été cerné, se pose alors la question des objectifs. Nous pouvons vous aider à formuler vos objectifs, les préciser, les clarifier et être sûr qu'ils soient compréhensibles par tous. Quelques questions à se poser : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Avec qui ? Quand ? Combien ? Un objectif général bien défini donne le sens de l'action. Il reste, ensuite, à préciser les objectifs opérationnels qui apportent une réponse aux besoins identifiés. Une méthode de travail va se dessiner et les rôles de chacun vont se préciser. Nous pouvons construire ensemble un support d'aide à l'action qui vous permettra de mieux visualiser les

différentes étapes de votre démarche et de ne rien oublier.

### Les ressources

Un projet de prévention ne se monte pas seul. Si on ne dispose pas de l'ensemble des ressources humaines au sein de son service, il est nécessaire de faire appel à des partenaires extérieurs. Nous identifions avec vous les structures présentes sur votre territoire pouvant être associées à votre démarche. Un annuaire des ressources départementales, mis à jour régulièrement est à votre disposition.

Afin de favoriser le travail en réseau, nous vous mettons en contact avec les intervenants spécialisés (alcoologue, tabacologue, équipe de réduction des risques ...) lorsqu'ils sont disponibles.

En participant aux réunions préparatoires, nous vous apportons nos compétences et savoir-faire en matière de prévention.

D'un point de vue logistique, il est important de repérer les supports théoriques et pratiques qui seront nécessaires à la mise en œuvre de l'action. Nous sélectionnons avec vous les livrets, les mallettes pédagogiques, les expositions, les cassettes vidéo, les affiches, les brochures d'information les plus adaptés à votre projet. Nous vous proposons également de vous initier à l'utilisation de ces différents outils de prévention.

En fonction des thématiques développées dans vos projets, il est parfois possible de solliciter des financements. Nous pouvons vous orienter vers les instances susceptibles de financer votre action.

### Le jour J

Votre travail préparatoire vous mènera à la concrétisation de votre projet. Nous aurons préparé ensemble les supports d'informations destinés à votre public (brochures, dossiers documentaires, revues de presse, affiches). Les outils seront un soutien pédagogique non négligeable à la diffusion de messages d'informations adaptés au public (enfants, adolescents, adultes et professionnels). Si vous le souhaitez, nous pourrions participer à votre manifestation.

Durant l'action, vous n'oublierez pas de mesurer la participation, l'acquisition de connaissances et le niveau de satisfaction du public à l'aide des supports préalablement établis.

### L'évaluation et la valorisation

La démarche méthodologique mise en place tout au long du projet favorise la réalisation du bilan de l'action et son évaluation. En nous associant à votre projet le plus tôt possible, nous vous aiderons à construire les supports méthodologiques facilitant le travail d'évaluation (grille d'observation, tableau d'indicateur...). L'évaluation dégage les points forts et les faiblesses de votre projet de prévention. Elle permet également de mettre en lumière des résultats inattendus, l'émergence de thématique à approfondir lors de vos futurs projets. Nous disposons de moyens de diffusion pouvant valoriser votre expérience : la Lettre du CIRDD93, la revue de presse. Si vous souhaitez partager votre démarche avec d'autres professionnels, nous intégrerons votre bilan d'action dans notre fonds documentaire. Ainsi, vous deviendrez personne ressource. De plus, nous organisons des ateliers d'échanges d'expérience où les porteurs de projet présentent leurs démarches à nos partenaires.

## Des idées de lecture

Les drogues et addictions.

Réponses à 100 idées toutes faites sur l'alcool, le tabac, le cannabis... François HERVE, édition Flammarion, Paris 2004.

Pour en finir avec nos idées reçues sur les drogues et toutes les formes d'addiction, le psychologue François Hervé les passe au crible. En quelques lignes, dans un langage accessible à tous, il réfute, explique et répond à 100 idées reçues. Il aborde ainsi la consommation de l'alcool, du tabac, du cannabis, leurs effets sur l'organisme. Les conséquences psychologiques sur la vie sociale et familiale des personnes dites toxicomanes, les traitements et la prévention sont également traités. Fort de ces informations, chacun se fera une idée plus claire et plus objective des nombreuses questions relatives à la toxicomanie, et en faisant la part des vrais dangers et des fausses rumeurs. Savoir vaut mieux que croire.

## Des idées de lecture (suite)

PRS Addictions Ile-de-France « Tabac, cannabis... et jeunes » Guide méthodologique pour l'intervention en milieu scolaire, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, 2004

Dans le cadre du programme régional de santé addictions en Ile-de-France, un groupe de travail sur la thématique « Tabac, cannabis... et jeunes » a été mis en place en 2003. Ce guide regroupe les questions essentielles à se poser avant d'entreprendre un travail de prévention sur le tabac et cannabis en direction des jeunes...

**Agir en promotion de la santé : un peu de méthode**, Alain Cherbonnier, Question santé, Bruxelles, réédition 2000.

Ce numéro spécial est destiné aux professionnels de la santé, travailleurs sociaux, animateurs, responsables du secteur associatif... qui souhaitent mettre en place un projet, initier une démarche. Ils pourront y trouver un cadre de questionnement. L'approche proposée peut permettre de jeter les bases solides pour la construction d'un projet... Dans ce document il est donc proposé de se familiariser avec le concept promotion de la santé : à partir d'exemples, de préciser comment une démarche de promotion de la santé peut se concrétiser et enfin de proposer quelques pistes et outils de travail.

Document téléchargeable sur :

<http://www.questionsante.org/agirpromotion.htm>

**Le guide des techniques d'animation. Méthode et outils pour réussir vos animations.** Françoise LAURE, édition Dunos, 2004, 2e édition

Ce livre présente l'ensemble des techniques d'animation : les principes de base d'une animation (équilibres fondamentaux, démarrage, conclusion...), la conception d'une animation (préparation matérielle, psychologique, aides visuelles, trame...), les techniques spécifiques (atelier, co-animation, exposé, cartes réponses, débats, animation grand groupe, jeux de rôle...). Cette nouvelle édition s'enrichit de conseils pour mieux gérer l'auditoire et d'un chapitre sur la conception et l'animation d'ateliers.

## FORMATIONS

• Formations de l'ANIT  
- Formation de base en toxicomanie et addictologie  
Les 14,15,16 et 17 mars à Paris.

- L'entretien motivationnel  
Les 21 et 22, mars 2005 à Paris  
Renseignements et inscriptions : secrétariat de l'ANIT  
Tél. : 04 78 50 78 50 / Fax : 04 78 50 78 76  
Email : [secretariat@anit.asso.fr](mailto:secretariat@anit.asso.fr)  
<http://www.anit.asso.fr>

• Journée ANIT, INSERM et ANPAA  
Sur le thème : l'hépatite C  
Les 31 mars 2005 à Paris.  
Inscriptions : ANIT : 04 78 56 46 00

• Formations IREMA  
- La créativité dans la clinique de l'addiction  
Les 1 et 2 avril 2005 à Paris.

- Gestion des conduites d'alcoolisation en milieu de travail  
Du 12 au 15 avril 2004.  
Renseignements et inscriptions :  
Tél. : 01 42 40 68 00 / Fax : 01 53 19 92 46  
Email : [irema@irema.net](mailto:irema@irema.net)  
<http://www.irema.net/>

• Les séminaires de la Société Française d'Alcoolologie  
- Alcool et cancer  
Les 17 et 18 mars 2005 à Paris.

- Une évolution radicale de la relation patient-soignant : l'entretien motivationnel  
Les 3 et 4 février 2005 à Paris.

- Le cadre législatif : problèmes pratiques en addictologie  
Les 26 et 27 mai 2005 à Paris.

- Atelier d'écriture ou de seneur dans une structure de soins en alcoolologie  
Les 15 et 16 septembre 2005 à Paris.

- De la souffrance des patients alcooliques aux modes de prise en charge  
Les 24 et 25 novembre 2005 à Paris.

Inscriptions : PRINCEPS/SFA  
Tél. : 06 62 19 72 15 / Fax : 01 40 95 72 15,  
Email : [princepsformation@wanadoo.fr](mailto:princepsformation@wanadoo.fr)  
[site http://www.sfalcoologie.asso.fr/](http://www.sfalcoologie.asso.fr/)

• Colloque scientifique MILDT et INSERM  
Recherches et enjeux sanitaires et sociaux des drogues

Le 18 février 2005 à Paris.  
Inscriptions obligatoires : Nathalie THIBAUT (pôle recherche de la MILDT)  
Tél. : 01 44 63 20 92 / Fax : 01 44 63 21 19

• Formation du Réseau Hôpital Sans Tabac  
Tabac et cannabis

Le 4 mars 2005 à Paris.  
Renseignements et inscriptions :  
Tél. : 01 40 44 51 29 / Fax : 01 40 44 50

## INITIATIVES DU CIRDD93

• Ateliers Méthodo  
Concevoir et suivre un projet en prévention :  
14 et 15 mars 2005 (durée 2 jours).  
Cet atelier sera animé par Luc HINCELIN.  
Inscriptions : Evelyne DORVILLIUS  
Tél. : 01 49 15 99 70

## A NOTER

• Annie LUITTRE a rejoint l'équipe du CIRDD93 pour renforcer le pôle ingénierie.

• Drogues Alcool Tabac Info Service change son dispositif d'accueil téléphonique. Désormais vous devrez composer :

• Drogues info service  
0 800 23 13 13 (appel gratuit)  
01 70 23 13 13 depuis un portable.  
(coût d'une communication ordinaire)

• Ecoute cannabis :  
0 811 91 20 20 - 7/7. (Coût d'une communication locale depuis un poste fixe)

• Ecoute Alcool :  
0 811 91 30 30 - 7/7. (Coût d'une communication locale depuis un poste fixe)

• Création de trois consultations destinées aux jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives et à leur famille. Elles permettent une évaluation de la consommation, la prise de conscience de la part de l'utilisateur d'un comportement nocif ou pouvant le devenir et son adhésion à un processus de prise en charge.

Hôpital Avicenne - Centre Boucebc  
125, route de Stalingrad - 93000 Bobigny  
Tél. : 01 48 95 59 33

Hôpital Casanova - Centre le Corbillon  
17, rue Danielle Casanova - 93200 Saint-Denis  
Tél. : 01 42 43 94 02

Hôpital Robert Ballanger - Centre Gainville  
Boulevard Robert Ballanger  
93600 Aulnay-sous-Bois  
Tél. : 01 49 36 74 53

Publication du CIRDD de Seine-Saint-Denis  
Groupement d'Intérêt Public  
Représentant légal : Jean-Louis PAUC  
ISSN : 1631-2929  
Tirage : 6 500 exemplaires  
Dépôt légal : JANVIER 2005  
Directrice de la publication :  
Florence MONCOURTOIS  
Secrétaire de rédaction : Sylvie GERARD  
41, rue Delizy - Immeuble Les Diamants  
93500 PANTIN - Tél. 01 49 15 99 70  
e-mail : [centre.ressources@cirdd93.fr](mailto:centre.ressources@cirdd93.fr)  
Impression : RAPID OFFSET  
21, rue Eugène Varlin - 93000 BOBIGNY